

■ **Akari Abdelkader**, à Genève, exploitation de plusieurs salles de billard, etc. (FOSC du 26.05.2004, p. 6). La procuration de Janik Christophe est radiée. Procuration collective à deux a été conférée à Milteo-K' Habouji Kolesh, de Homburg, à Versoix.
Journal no 8052 du 07.07.2004
(02356024 / CH-660.1.003.994-6)